

Observatoire des marchés publics romand

Ce rapport ponctue la quatrième année de fonctionnement de l'Observatoire des marchés publics romand (OMPr). Après avoir vécu des années délicates du point de vue opérationnel, l'association a trouvé une situation stable.

En 2021, l'OMPr a diffusé 102 fiches techniques (+24 par rapport à l'année précédente), dont 63 sur le Canton de Vaud. Au niveau romand, le nombre de procédures est en hausse. La proportion des appels d'offres est stable par rapport à l'année dernière (73%). De manière générale, la majorité des procédures analysées sont bonnes (65%). Toutefois, l'OMPr poursuit le dialogue avec les entités organisatrices et avec les maîtres d'ouvrage.

Formation marchés publics L'OMPr a co-organisé avec la SIA Vaud et en partenariat avec l'UPIAV deux sessions de quatre modules de cours sur le thème des marchés publics de services dans le domaine de la construction. En automne 2022, une refonte de ces modules sera faite. Par ailleurs, de nouveaux cours seront proposés en rapport avec la révision de la RLMP-VD et du règlement SIA 144.

Certification OMPr Afin de développer sa mission de conseil, l'OMPr a publié un flyer faisant la promotion de toutes les formes de certification proposées par les associations professionnelles. L'objectif est d'inciter les maîtres de l'ouvrage à faire analyser leurs procédures avant publication sur SIMAP afin de garantir une concurrence saine et loyale.

Adaptation du nouveau cadre réglementaire et légale L'harmonisation LMP / AIMP va introduire de nouveaux paradigmes dans le cadre des marchés publics. En parallèle, la SIA révisé son règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture SIA 144. L'OMPr observe ces changements et apporte son expertise auprès des associations professionnelles afin de défendre les bonnes pratiques en matière de marchés publics.

Harmonisation des OMP suisses Le territoire suisse comprend huit observatoires, parmi lesquels un genevois, un romand, un tessinois et cinq suisses alémaniques. À la demande de la SIA, ces associations ont entamé des échanges afin d'accorder leur pratique, tout en tenant compte des différences régionales. Ces échanges devraient donner lieu à un atelier en 2022.

En association

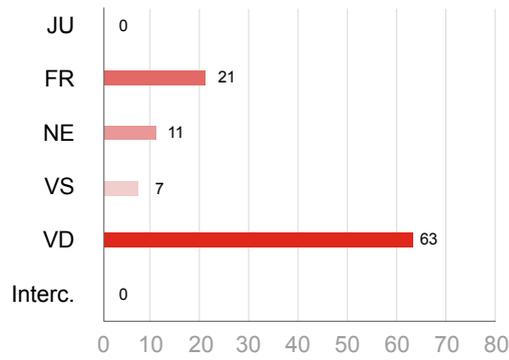


Glossaire

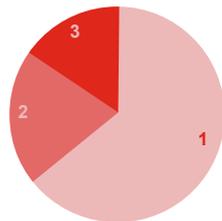
- RLMP-VD :** règlement d'application de la loi sur les marchés publics – vaud
- LMP :** loi sur les marchés publics
- AIMP :** accord intercantonal sur les marchés publics

Sacha Karati
Architecte EPFL SIA FSU,
Membre du comité SIA Vaud, président OMPr

Fiches publiées en 2021 par canton 2021

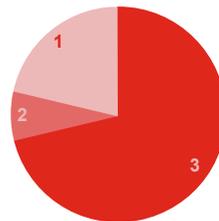


Qualité des procédures : smileys 2021



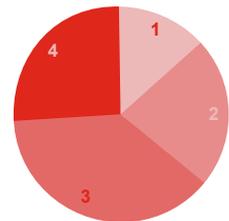
- 1. Smiley bon **65%**
- 2. Smiley moyen **20%**
- 3. Smiley mauvais **15%**

Formes de mise en concurrence



- 1. Concours **20%**
- 2. MEP **7%**
- 3. Appels d'offres **73%**

Adjudicateurs



- 1. Fédéral **14%**
- 2. Cantonal **23%**
- 3. Communal **38%**
- 4. Autres **25%**